



# Vivre à CREUSE

## Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous

Je suis ravi de vous retrouver pour ce nouveau bulletin municipal élaboré par quelques bénévoles. Ce travail exige de prendre un peu de son temps et comme tout le monde le sait, ce n'est pas toujours si facile et évident que cela.

Nous n'évoquerons pas en détail dans ce numéro l'ensemble des chantiers réalisés ou en projet.

Certains comme le préau, les piles du portail du cimetière ou les vitraux de l'église sont terminés. Il en est d'autres, comme les aménagements d'entrées de notre village, qui ont pris du retard et se heurtent à des problèmes de normes bien compliqués. Mais les dossiers avancent et des solutions seront trouvées.

Le mois d'août est le mois des festivités. Après la fête de la moisson organisée par «les amis de la ferme d'antan», ce sera à la fin août et début septembre le 9<sup>e</sup> festival «Musique au bois».

En même temps, le 1<sup>er</sup> septembre, la journée sera marquée par plusieurs animations : théâtre sur la place par la compagnie Art tout chaud, visite guidée du village, concert du groupe Zic Zazou à la Ferme d'Antan et pour terminer cinéma de plein air dans le parc du château avec la projection du film Peau d'Âne de Jacques Demy.

Je ne saurais trop souligner l'importance de toutes ces animations pour notre commune et j'espère vous y retrouver nombreux.

Enfin, avant de terminer cet édito, je ne peux que vous inviter à adopter en cette fin de période estivale, les élémentaires gestes de respect les uns envers les autres afin que chacun puisse profiter pleinement d'un repos bien mérité.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de continuer à apprécier ce bel été déjà bien entamé sous un soleil particulièrement généreux.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Éric Capron



# AOÛT 2018

# Oh les beaux jours!

## Feu de la Saint-Jean

Et encore une très belle soirée festive et conviviale le 16 juin dernier autour du traditionnel feu de la Saint-Jean.

Ambiance chaleureuse, ripailles et libations (modérées) avant le grand embrasement devant un public visiblement ravi. Les images en témoignent !

Merci au Comité des fêtes pour son investissement. Nous vous attendons toujours plus nombreux l'année prochaine !





# Une superbe exposition mycologique

Ne succombez pas à son charme vénéneux ! Cette amanite tue-mouches est extrêmement toxique



Sous l'égide de la société linnéenne et grâce à l'énergie et aux compétences de Noël Vandevoorde, une superbe exposition mycologique s'est tenue à Creuse en octobre 2017. Cet événement important n'ayant probablement pas été assez signalé, il nous a semblé utile de le rappeler ici.



La collecte des champignons s'est effectuée en forêt de Frémontiers et de Creuse le samedi 14 octobre 2017. Les nombreux bénévoles, dont les futurs pharmaciens d'officine et guides de l'association, ont rempli leurs paniers de magnifiques spécimens colorés et quelquefois rarissimes.



La journée et une bonne partie de la soirée ont été consacrées à l'identification par des mycologues reconnus, venus de Paris et de Lille. Ce travail a nécessité souvent l'utilisation du microscope et de nombreux ouvrages spécialisés. Dans le même temps, les guides et bénévoles se chargeaient de l'étiquetage et de la mise en place de l'exposition, travail qui a continué le dimanche matin.



L'après-midi ouverte à tous a vu de nombreux visiteurs petits et grands très étonnés qu'il y ait tant d'espèces de champignons dans nos forêts et campagnes picardes. Pour les linnéens ce fut une exposition très réussie.

Monsieur Vandevoorde et la société linnéenne Nord Picardie ont remercié très chaleureusement Monsieur Capron, maire de Creuse et le conseil municipal pour le prêt gracieux de la salle communale et pour l'aide apportée.

## Dame Nature est une fée

On ne le dira jamais assez, Dame Nature est une fée

C'est elle qui fait voler de maison en maison de bien jolies graines de mauvaises

la belle n'en fait qu'à sa tête, c'est elle qui choisit ses couleurs, son espace, mais d'année en année se multiplie pour notre plus grand bonheur.

Alors amis jardiniers préparez vos massifs,



herbes? Vous n'y êtes pas, des graines d'une fleur magnifique qui transforme les façades de Creuse (plutôt au sud ou à l'est, car elle a ses préférences!) en magnifiques tableaux : j'ai nommé la rose trémière !

Bien sûr quelques creusois, jardiniers émérites, tentent bien de l'appivoiser, mais

bêchez votre plate bande peut être la belle voudra bien s'y implanter. Et demandez aussi des graines à vos voisins (il faut juste les déposer sur la terre et espérer!!)

Pour qui veut en savoir plus :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Alcea\\_rosea](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alcea_rosea)

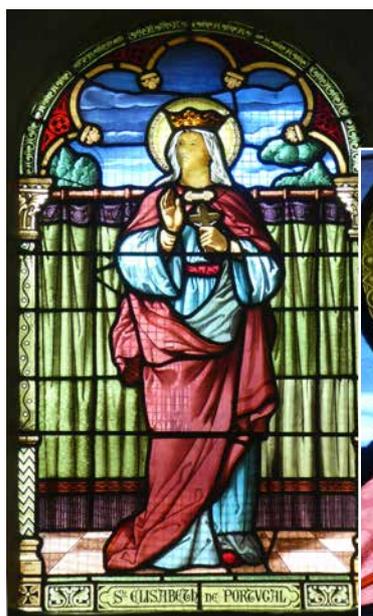
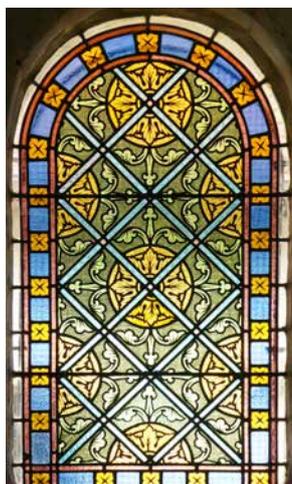
Anne-Marie

## Des vitraux tout neufs

La chapelle a retrouvé ses vitraux au terme d'une restauration qui aura duré quelques mois.

Ils sont à présent bien protégés depuis l'extérieur des jets de projectiles maladroits ou malveillants.

C'est donc avec plaisir que nous avons pu découvrir le nouveau visage de S<sup>te</sup> Élisabeth de Portugal.



## Un accueil fleuri

À l'évidence, bien des jardiniers creusois n'ont pas accordé tous les privilèges à la rose trémière.

Nombreux sont ceux qui se livrent à un éloge de la diversité floricole du plus somptueux effet.



Nous devons les en remercier puisqu'ils nous font tous bénéficier généreusement de ces luxuriantes œuvres éphémères aux senteurs délicates.

Mais que ceux qui ne figurent pas ici se préparent activement. Le prochain printemps n'est pas si loin !

## Internet :

## la fibre optique arrive

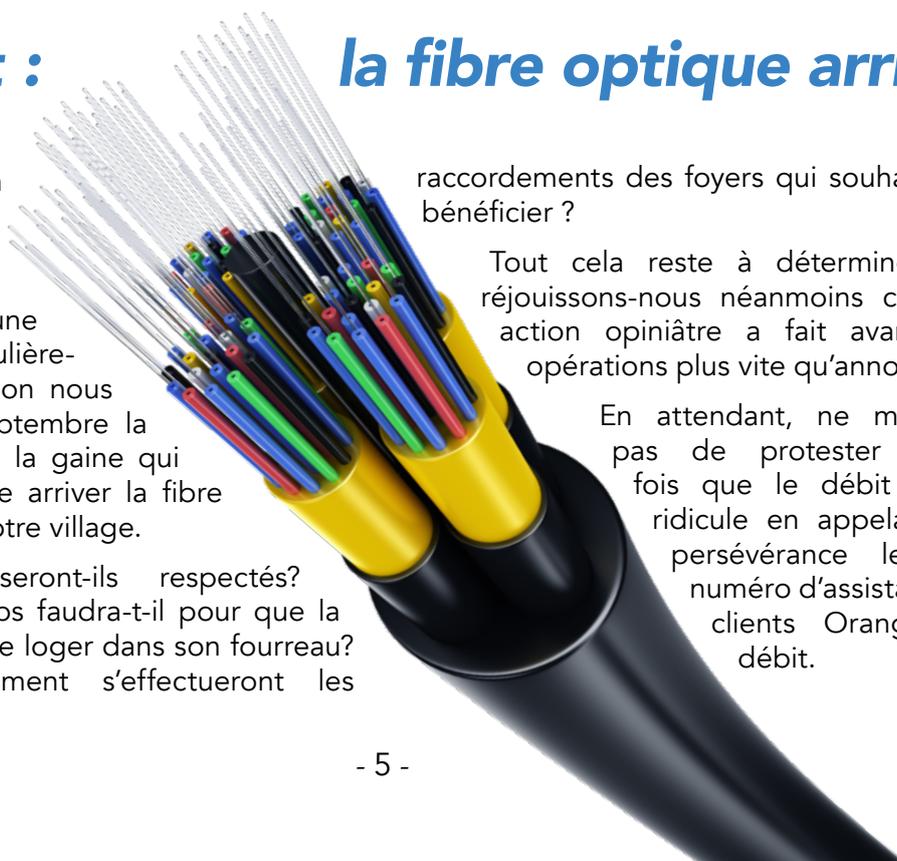
Alors qu'en cette période estivale la connexion à l'Internet semble une fois de plus particulièrement défaillante, on nous annonce pour septembre la mise en place de la gaine qui permettra de faire arriver la fibre optique jusqu'à notre village.

Les délais seront-ils respectés? Combien de temps faudra-t-il pour que la dite fibre vienne se loger dans son fourreau? Quand et comment s'effectueront les

raccordements des foyers qui souhaitent en bénéficier ?

Tout cela reste à déterminer, mais réjouissons-nous néanmoins car notre action opiniâtre a fait avancer les opérations plus vite qu'annoncé.

En attendant, ne manquons pas de protester chaque fois que le débit devient ridicule en appelant avec persévérance le 3900, numéro d'assistance des clients Orange haut débit.



# Vers le zéro pesticide

Nocifs pour la santé et l'environnement, les pesticides ne sont plus distribués en libre accès. Au 1er janvier 2019, ils seront définitivement retirés de la vente et leur usage sera interdit pour les particuliers.

Les 3 grandes échéances de la loi :

2017 : 1. interdiction des pesticides chimiques pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics. 2. fin de la vente libre des pesticides chimiques pour les particuliers.

2019 : interdiction des pesticides chimiques pour les particuliers.

Pour la majorité des habitants des communes, la présence d'herbes diverses au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien, en lien avec une perception négative (les «mauvaises herbes»).

Il faut modifier l'image de la nature en ville.

Un exemple de petit village où chacun est partie prenante du dispositif d'amélioration du cadre de vie :

*Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle Commune de Corrèze, 50 habitants en gestion zéro pesticide depuis 2014 « Dès 2014, la décision d'arrêt d'usage de pesticides par la commune pour la gestion des espaces verts publics s'est faite à l'unanimité. Pour le village, le Zérophyto est plus économique, plus joli, plus acceptable et meilleur pour la santé.*

*« À l'époque, nous avons remis tout notre stock de pesticides chimiques à une*

*déchetterie spécialisée dans la destruction de ce type de produits » déclare le maire du village.*

*À Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle il n'y a pas de trottoirs à proprement parler. Il s'agit de bordures de routes enherbées que la commune laisse se parer d'herbes folles qui fleurissent à la belle saison. Cela permet de laisser le cycle complet de la nature se faire : fleurir, grainer et accueillir les insectes.*

*« Nous avons mis en place l'opération « J'aime ma commune, j'aide mon village ». Un dispositif où chacun prend part à l'entretien de l'espace public. Cela crée un esprit villageois et favorise le lien social. Nous assistons à une conscientisation de la population ».*

Nous aussi, nous pouvons changer nos pratiques et notre regard ainsi pourquoi ne pas :

- Fleurir vos pieds de murs et façades de maison. Remplacer les plantes indésirables par des plantes que vous aurez choisies. La flore spontanée fleurit et attire de nombreux pollinisateurs.

- Pailler vos plantations. Favoriser la reprise et le développement des végétaux tout en limitant l'arrosage et le désherbage.

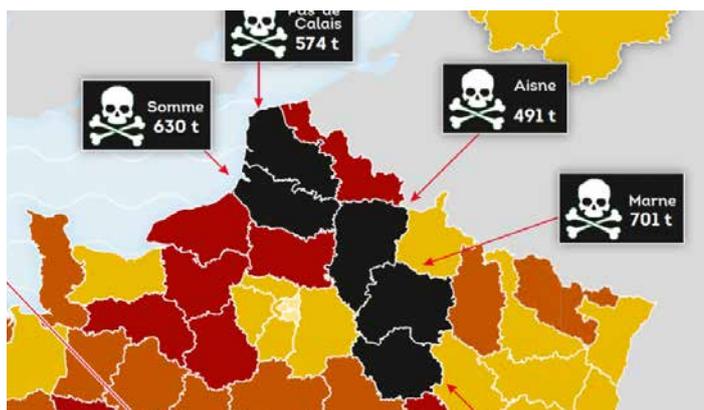
- Végétaliser vos allées. Privilégier l'engazonnement pour un entretien rapide à la tondeuse.

Bonne réflexion !!

## Et du côté de l'agriculture ?

Notre département demeure hélas l'un des plus gros utilisateurs de pesticides

Cette carte des ventes de substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques durant les années 2011 à 2013 est inquiétante.



Quelle proportion de ces 630 tonnes de produits nocifs se trouve à présent dans les nappes phréatiques ?

En 2018, il est toujours habituel de voir passer, au moins 4 à 5 fois par saison, des engins de traitement à moins d'un mètre de la clôture de nos jardins.

# Le site Internet de Creuse : [www.ville-creuse.fr](http://www.ville-creuse.fr)

Tapez l'adresse : [www.ville-creuse.fr](http://www.ville-creuse.fr) et vous constaterez que notre site internet a fait peau neuve.

Depuis le 1er avril 2018, vous pouvez découvrir un bandeau plus attractif, un menu d'accueil défilant, des informations mises à jour parmi lesquelles vous trouverez notamment les comptes-rendus du conseil municipal, les activités proposées par les

associations, les archives de notre petit journal, le calendrier de collecte des ordures ménagères, du tri sélectif, des encombrants et même des galeries de photos que chacun pourra enrichir et compléter en adressant son envoi à [mairie.creuse@laposte.net](mailto:mairie.creuse@laposte.net)

Vous pouvez également faire parvenir à cette adresse toute information qu'il vous semblerait utile de partager. Dès sa validation, elle sera mise en ligne.

commune de Creuse

Amiens Métropole  
Somme - Hauts de France

Accueil Mairie - Infos Pratiques - Associations - Jeunesse - Services - Vos démarches - Galeries photos - Journal « Vivre à Creuse » - Nous contacter

Mairie de Creuse Accueil

COORDONNEES DE LA MAIRIE

MAIRIE DE CREUSE

✉ 2 rue Principale  
80480 CREUSE

☎ 03 22 38 93 70

@ mairie.creuse@laposte.net

HORAIRES D'OUVERTURE

HORAIRES D'OUVERTURE

➤ Lundi 14h00 à 17h00  
➤ Mercredi 18h00 à 19h00

ACTUALITÉ 06/02/2018

## Bienvenue sur notre nouveau site internet

Nous sommes ravis de vous présenter notre tout nouveau site internet. Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent une bonne navigation et n'hésitez pas à nous faire vos remarques.

PLUS

CALENDRIER

août 2018

l	m	m	j	v	s	d
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Météo Creuse

Aujourd'hui  
13° / 20°

Possibles averses de pluie

My-Metco.fr

## Les travaux du cimetière

Le nouveau portail du cimetière est en place. Les robustes piliers qui à présent le soutiennent sont d'une belle maçonnerie qui devrait défier le temps.



# Informations pratiques

## Le PACS en Mairie

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement se fait dans vos mairies et non plus au tribunal, suite à une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle. Un décret publié au Journal Officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

Pour l'élaboration du Pacs, il est préférable de prendre rendez-vous à la mairie.

## Nuisances

Faut-il le redire, la vie en société implique un certain respect mutuel.

Parmi les sources de désagrément qu'il est souhaitable d'épargner à vos voisins, nous pouvons citer en particulier les nuisances sonores et les feux intempestifs qui enfument tout le voisinage.

Donc si vous devez tondre votre pelouse, couper du bois ou vous livrer à toute activité bruyante, **vous éviterez les horaires tardifs (après 19h30) et les jours fériés.**

Si vous devez vous débarrasser de déchets verts, vous les déposerez dans la benne prévue à cet effet. **En toutes circonstances, les feux sont interdits.**

Merci à tous !

# Santé

## Vaccinations

Depuis le 1er janvier 2018, onze vaccinations sont obligatoires ; huit de ces vaccinations étaient auparavant recommandées et trois étaient déjà obligatoires: il s'agit des vaccinations contre la coqueluche, les infections invasives à *Haemophilus influenzae* de type b, l'hépatite B, les infections à pneumocoque, les infections invasives à méningocoque de séro groupe C, la rougeole, les oreillons et la rubéole en plus du tétanos, de la diphtérie et de la poliomyélite déjà obligatoires.

Ces 11 vaccinations sont pratiquées, sauf contre-indication médicale reconnue dans les 18 premiers mois de l'enfant selon le calendrier des vaccinations de l'année et sont exigées pour l'entrée ou le maintien en collectivité à partir

du 1er juin 2018 pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018.

Pour en savoir plus :

Site internet **Vaccination info service**. Le site de référence qui répond à vos questions.

Âge approprié	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite						
Coqueluche						
Haemophilus influenzae de type b (HIB)						
Hépatite B						
Pneumocoque						
Méningocoque C						
Rougeole-Oreillons-Rubéole						

## La maladie de Lyme : ses symptômes

En France, en 2016, plus de 50 000 personnes ont contracté la maladie de Lyme. Cette infection - d'abord cutanée, mais qui peut ensuite provoquer des problèmes neurologiques ou arthritiques - est très souvent transmise par les tiques, des acariens très présents dans les forêts de l'hexagone.



### Les symptômes de la maladie :

**D'abord, une plaque rouge apparaît (mais pas systématiquement)**

Aussi appelée érythème migrant, une plaque rouge peut se former autour de la piqûre et s'étendre petit à petit, jusqu'à atteindre 5 à 15 cm de diamètre. Le Pr Perronne est formel : «Un érythème migrant doit systématiquement faire penser à la maladie de Lyme. En revanche, son absence n'exclut pas la maladie». Parce que souvent il n'est pas douloureux et ne démange pas, il peut vite échapper à notre vigilance, s'il est dans le dos par exemple. La lésion cutanée disparaît généralement d'elle-même au bout d'un mois même sans traitement. Mais la bactérie *Borrelia*, elle, est toujours dans l'organisme.

**Viennent ensuite les douleurs articulaires et musculaires.**

Si aucun antibiotique n'est donné, la bactérie se propage: c'est la dissémination de la bactérie. Le patient entre alors dans la deuxième phase de la maladie. Au bout de quelques semaines ou de quelques mois, selon les cas, des douleurs articulaires et musculaires d'une intensité variable apparaissent

à différents endroits du corps. «La particularité de la maladie de Lyme est que les articulations gonflent, les symptômes disparaissent pendant un temps puis réapparaissent», précise le Pr Benoit Jaulhac, responsable de la bactériologie au CHRU de Strasbourg.

### Puis, les symptômes neurologiques

De même, la bactérie peut gagner le système nerveux. Après une piqûre de tique, il existe des manifestations neurologiques, dont la survenue d'une paralysie faciale, parfois grave. Un lien avec certaines méningites a même été démontré. Des maux de tête au trouble de la marche, les manifestations sont donc nombreuses. Mais une accumulation de symptômes doit faire penser à la maladie de Lyme. «Lors d'une sciatique, le patient n'a pas mal à la tête, illustre le Pr Jaulhac. S'il évoque ce type de douleurs en plus de celles de la jambe, la maladie peut être soupçonnée.»

**Manifestations cardiaques, troubles de la vision... les autres symptômes**

L'organisme réagit de différentes manières aux toxines libérées par les bactéries. Quelques semaines après la piqûre, des troubles cardiaques (tachycardie), oculaires (trouble de la vision) ou des lésions cutanées (rougeur, peau durcie) peuvent apparaître.

Après six mois sans recevoir de traitements, la maladie devient chronique et les symptômes s'installent dans la durée. «Il n'y a que 20 % des patients qui guérissent rapidement de la maladie de Lyme. Les autres peuvent connaître des guérisons tardives ou des améliorations grâce au traitement, mais souffrent souvent de séquelles», précise le Pr Perronne. En revanche, si le diagnostic est posé suffisamment tôt, une cure d'antibiotiques peut venir à bout de la bactérie.

**À noter :** le plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques, dévoilé par le ministère de la Santé en septembre 2016, prévoit la mise en place de centres spécialisés de prise en charge dans chaque région.

# Festival Musique au bois 2018

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, le festival **Musique au bois** se préoccupe de la sauvegarde de l'environnement et déploie sur 6 jours une programmation culturelle très ouverte qui intègre notamment du jazz, du théâtre de rue, du cinéma, grâce à un partenariat avec Amiens Métropole.

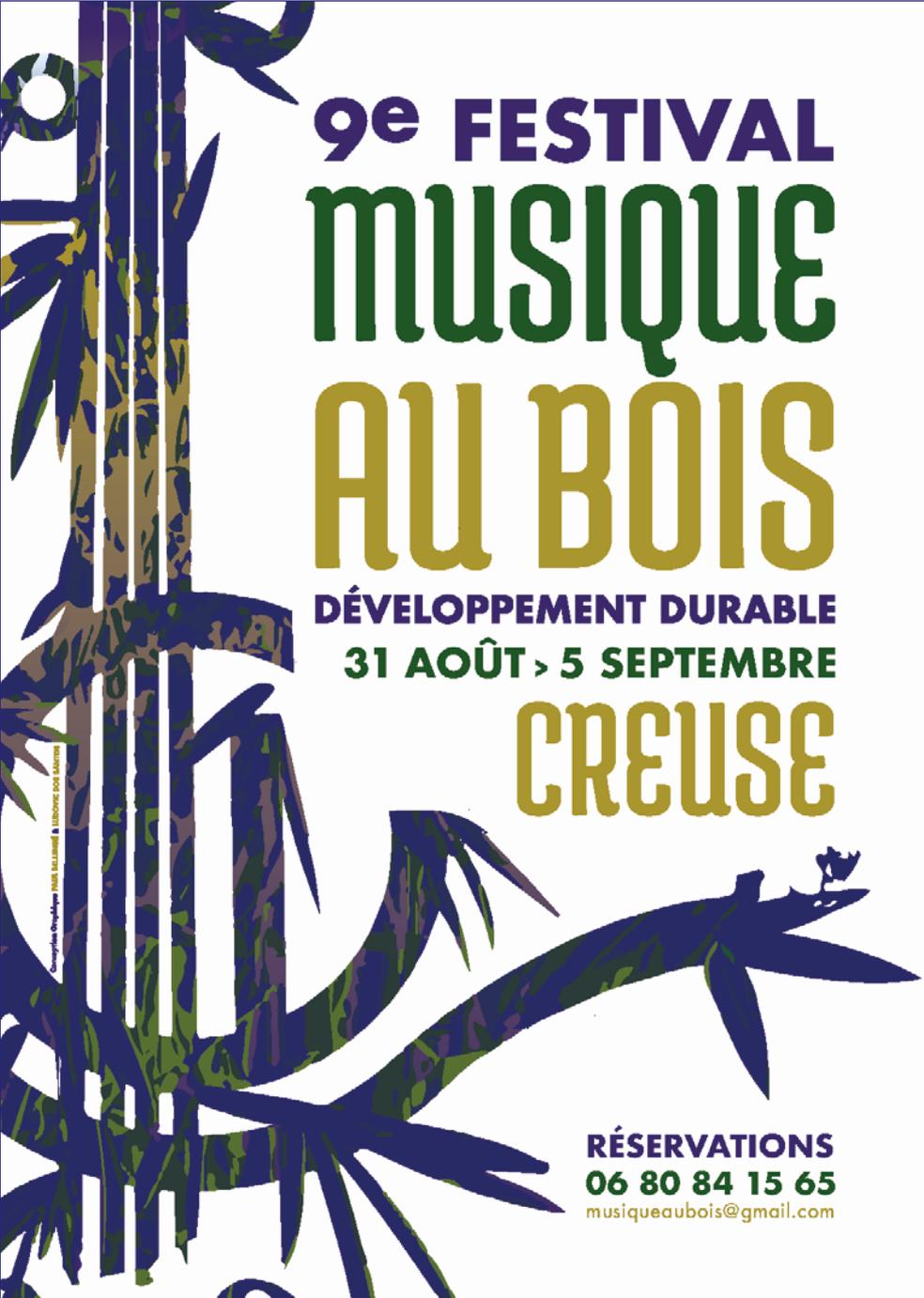
Le festival Musique au bois célèbre, cette année, le mariage de la musique et du développement durable. Cette nouvelle problématique, désormais omniprésente dans nos vies, ne nous empêchera pas de faire la fête, elle nous le permettra!!!

Nous nous amuserons à détourner, à recycler, à réinventer. Nous jouerons des mots et des notes puisant parfois dans des œuvres « moins réussies » pour prouver que surtout en matière musicale rien ne se perd, tout se transforme.

Nous avons fait nôtre l'idée d'une écologie de la culture, nous appuyant sur le constat que toutes les formes d'expression sont liées les unes aux autres comme toutes les formes de vie. Ainsi, cette édition permaculturelle convoquera le vaste univers des sens, en intégrant des formules musicales déjantées et espiègles, mais toujours drôles associées au goût autour de dégustations, au charme d'images intergénérationnelles et à une convivialité qui est l'essence même de ce festival.

Et pour jouer sur le principe locavore de la « consommation privilégiant les produits locaux », nous avons puisé dans les « ressources de proximité » en conviant nombre d'artistes issus des Hauts-de-France et notamment du conservatoire d'Amiens.

Parce que notre amour de la musique est intimement lié à celui de la nature, nous



**9<sup>e</sup> FESTIVAL**  
**MUSIQUE**  
**AU BOIS**  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**31 AOÛT > 5 SEPTEMBRE**  
**CREUSE**

**RÉSERVATIONS**  
**06 80 84 15 65**  
[musiqueaubois@gmail.com](mailto:musiqueaubois@gmail.com)

adhérons pleinement aux paroles d'Anne Quéfellec : «La beauté est une forme d'énergie. La beauté de la musique est une énergie renouvelable et non polluante qui garantit un développement durable de l'individu, de l'intelligence, de l'âme et de la sensibilité.»

Les enfants de M. Croche

## Concert de clôture

mercredi 5 septembre à 20h,  
à la grange de la ferme d'antan.

Wagner affirmait que «la musique commence là où s'arrête le pouvoir des mots». Les enfants de M. Croche n'en étant pas à un défi prêt à relever, ont décidé de s'emparer de cette citation. Ils invitent à nous taire pour mieux explorer et

(re)découvrir la part de bruit incluse dans le son musical d'un poème symphonique, insolite et iconoclaste, créé par György Ligeti en 1962. Nous découvrons alors que la musique dit quelque chose de très déterminé sans parler de quoi que soit ! Que le presque rien est censé exprimer le presque tout ! Mais cette œuvre-là, «piéd de nez» à l'intelligent-sia avant-gardiste de l'époque, convoque une centaine de métronomes à balancier. Les festivaliers en appellent donc à leur fidèle public : «Nous vous serions très reconnaissants de nous confier provisoirement votre métronome afin d'installer et de mettre en mouvement un paysage sonore! Cette demande n'est pas un 'fake' car nous vous garantissons une curiosité à découvrir sans a priori et à déguster avec modération...».

Les métronomes peuvent être déposés à la salle communale de Creuse à partir du dimanche 26 août

jusqu'au vendredi 31 août. Les enfants de Monsieur Croche vous réserveront un accueil chaleureux autour du verre de l'amitié.

### VENDREDI 31 AOÛT

Ouverture du festival

**20h** Grange de la ferme d'Antan

On vous joue la suite?

> Bach - Rachmaninov - Debussy

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

Dans le cadre de sa programmation estivale

Amiens métropole en partenariat avec les

enfants de M. Croche vous propose :

**13h30** Place du village

Mon truc

> Compagnie Art tout chaud

**17h** Place du village

Visite guidée du village

**18h30** Ferme d'Antan

Zic Zazou

Concert GRATUIT

**19h30** Ferme d'Antan

Apéritif et Pique-nique en musique

Apportez votre pique-nique, l'apéritif vous est offert

par la commune

**21h** Parc du Château

Cinéma en plein air

> Peau d'Âne de Jacques Demy

### DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

**10h** Concert à la Chapelle

Les quatre saisons

> Vivaldi

**11h** Concert à la Chapelle

Le développement durable

> Beethoven - Hindemith

**12h** Ferme d'Antan

Food truck «La nature a du goût»

Restauration sur place

**16h** Jardin du Château

Making Op'

> Spectacle pour enfants

**18h** Concert à la Grange le retour

Musique de rue

> Weigl - Paganini - Beethoven

### LUNDI 3 SEPTEMBRE

**20h** Grange de la ferme d'Antan

Concert Locavore

> Pépin - Beethoven

### MARDI 4 SEPTEMBRE

**20h** Grange de la ferme d'Antan

Concert dégustation

> Wagner - Debussy - Mozart

Places limitées à 60 personnes

Chaque œuvre sera accompagnée d'un vin choisi

### MERCREDI 5 SEPTEMBRE

Concert de clôture

**20h** Grange de la ferme d'Antan

Le développement durable

> Berio - Ligeti - Brahms

## BILLETTERIE

Gratuit -16 ans

Concert **10€**

Concert-dégustation **20€**

Pass dimanche **30€**

Pass festival **60€**





## Agenda

**31 août, 1, 2, 3, 4, 5 septembre**

Festival Musique au bois ( voir pages 10 - 11 )

**Samedi 8 septembre**

Voyage de la commune à Bagatelle

**Dimanche 14 octobre**

Fête de l'automne à la Ferme d'antan

**Mercredi 31 octobre**

Fête d'Halloween organisée par le Comité des fêtes

**Vendredi 7 décembre à 18h**

Noël des enfants organisé par le Comité des fêtes

**Semaine du 10 au 16 décembre**

Noël des aînés

**Dimanche 6 janvier 2019 à 11h30**

Vœux de la commune



Ferme d'antan



ZIC ZAZOU



Musique au bois

## Votre avis nous intéresse...

Toutes remarques, suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie.

Vivre à Creuse est une publication de la commune de Creuse

- Directeur de la publication : Éric Capron
- Rédaction : Aliénor Chassine, Michel de Metz, Bernard Vincent
- Maquette et mise en page : Bernard Vincent
- Photos : Bernard Vincent, Noël Vandevoorde

Adresse : 2, rue Principale 80480 Creuse - 03 22 38 93 70 - mairie.creuse@laposte.net